



Ministère de la Culture

Le Ministre

Monsieur Julien AUBERT
Député de Vaucluse
Vice-président du groupe Les Républicains
à l'Assemblée nationale
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le **12 FEV. 2019**

Nos réf. : ELUS/2018/A/28326/CGR
Vos réf. : JA/DC

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur l'état de conservation de l'Abbaye de Notre-Dame de Sénanque.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance de votre correspondance avec le plus grand intérêt.

Je souhaite vous informer que les services de la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que le préfet du département de Vaucluse suivent avec attention ce dossier.

Une étude a été diligentée, face au constat de fissures, à la suite d'une visite de l'Abbaye. Des mesures conservatoires de confortement ont d'ores et déjà été prises et il n'y a pas de risque d'écroulement. Le dossier est programmé pour le début d'année 2019 et estimé à 1,2M€. La part de l'État sera définie en fonction des participations obtenues auprès des collectivités territoriales et de partenaires privés. C'est en ce sens que la communauté religieuse mène une campagne de sensibilisation vers notamment les élus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Franck RIESTER